

Lettre d'information n°1

Au lendemain des élections, la première réunion du 22 mars a permis d'élire le Maire et les adjoints :

Maire : LASCABES Jean Jacques

1^{ère} adjointe : RAUZET Caroline

2^{ème} adjoint : LAFITTE Marc

Lors de la réunion du conseil municipal du 02 avril 2026, ce sont les conseillers municipaux qui ont choisi les commissions dans lesquelles ils veulent œuvrer durant ce mandat.

CCLO : Déléguée titulaire : RAUZET Caroline

Délégué suppléant : LAFITTE Marc

SIVU scolaire : Titulaires : RAUZET Caroline, GENIER Jessica, BETAT Alexandre

Suppléants : LASCABES Jean Jacques, BEROUS Laëtitia, PEYRE Yves

SYNDICAT D'ÉNERGIE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES – TE64 :

Délégué titulaire : LAFITTE Marc

Délégué suppléant : MORENY Pascal

SYNDICAT GAVE ET BAÏSE : Titulaires : LASCABES Geneviève, PEYRE Yves

Suppléants : LAFITTE Marc, GUIRY Christophe

L'ASSOCIATION D'AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES :

Déléguée titulaire : REYGASSE Juana

Délégué suppléant : MORENY Pascal

MÉMOIRES DU CANTON DE LAGOR ET DE LA VALLÉE DU LAÀ : GUIRY Christophe

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Titulaires : LASCABES Geneviève, MORENY Pascal, REYGASSE Juana

Suppléants : GENIER Jessica, LAFITTE Marc, PEYRE Yves

L'ASSOCIATION SANTAT : Déléguée titulaire : REYGASSE Juana

Déléguée suppléante : LASCABES Geneviève

DÉLÉGUÉ COMMUNAL AU CNAS : LASCABES Jean Jacques

DISPOSITIF « PASS'EAU » DE LA SAUR : Délégué titulaire : LASCABES Jean Jacques

Délégué suppléant : BETAT Alexandre

CINQ COMMISSIONS COMMUNALES :

Information - Communication : RAUZET Caroline, LAFITTE Marc, PEYRE Yves, LASCABES Geneviève et BETAT Alexandre

Animation : BETAT Alexandre, PEYRE Yves, GENIER Jessica, LASCABES Geneviève

Commission Aides Sociales : REYGASSE Juana, GENIER Jessica, BEROUS Laëtitia, RAUZET Caroline et MORENY Pascal

Commission Finances : RAUZET Caroline, LAFITTE Marc, BETAT Alexandre, LASCABES Geneviève

Commission Petits Travaux : LASCABES Jean Jacques, Lafitte Marc, GUIRY Christophe, PEYRE Yves
BETAT Alexandre et MORENY Pascal

CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE : GUIRY Christophe

CORRESPONDANT DÉFENSE : MORENY Pascal

La réunion du conseil municipal du 22 avril est la plus importante de l'année car elle détermine l'orientation financière pour l'année :

DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU CFU 2025

Monsieur Le Maire demande à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur le Compte Financier Unique 2025 tel que présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

Recettes : 225 529,80 €
Dépenses : 131 214,12 €
Soit un excédent de : 94 315,68 €

INVESTISSEMENT

Recettes : 27 510,69 €
Dépenses : 49 580,34 €
Soit un déficit de : 22 069,65 €

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ces explications, celui-ci quitte la salle et, l'Assemblée après en avoir délibéré **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025, à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION : AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Assemblée délibérante **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer un virement de 22 069,65 € de la section FONCTIONNEMENT vers la section INVESTISSEMENT afin de combler le déficit de celle-ci.

Elle l'autorise à transmettre cette affectation de résultat à la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques via le formulaire adéquat.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : La somme de 1925 € est allouée à diverses associations.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2026 :

taxe foncière bâtie : 31,93 %
taxe foncière non bâtie : 36,58 %
taxe d'habitation : 4,86 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 :

FONCTIONNEMENT

Recettes : 230 528,29 €
Dépenses : 230 528,29 €

INVESTISSEMENT

Recettes : 348 779,17 €
Dépenses : 348 779,17 €

Secrétariat de mairie :

Tatiana, notre secrétaire de mairie titulaire, est toujours en arrêt de travail.

Laure assure le remplacement et se tient à votre disposition les lundis de 14 h à 18 h et mardis de 14 h à 17 h.

Pour joindre la mairie le mail secretariat@sarpourenx.fr et le téléphone n° 07 87 68 98 99 restent les meilleures solutions.

Cérémonie du 8 mai :



Comme chaque année, le conseil municipal a invité la population à se réunir autour du monument aux morts.

Ce n'est pas seulement la seconde guerre mondiale qui est commémorée ce jour-là mais toutes les guerres qui ont tué et qui tuent encore des milliers d'innocents à travers le monde.

Il est important que devant tous les monuments de France, la population se réunisse au même moment.

CCAS : Comme annoncé dans notre profession de foi, les mesures en vigueur cette année :

- Les heureux parents d'un nouveau-né recevront un chèque cadeau de 50 euros.
- Les enfants faisant leur rentrée scolaire en 6ème se verront offrir une calculatrice.
- Les jeunes qui fêteront leur 18ème anniversaire en 2026 auront droit à un chèque cadeau,
- Les enfants fréquentant un centre de loisir cet été pourront sur justificatif recevoir une aide.

Les intéressés doivent adresser un mail à la mairie avec la carte d'identité.

Nous demandons également aux personnes âgées ou en situation de handicap de bien vouloir se signaler en mairie afin d'être visitées pendant les périodes de canicule.

Association SANTAT :

Notre commune est partenaire de cette association qui emploie des soignants sur le bassin de Lacq.

Si nos concitoyens n'ont pas de médecin référent, ils sont prioritaires pour être pris en charge. Il y a deux cabinets médicaux, un à Lagor et un autre à Mourenx. Les médecins sont des salariés de cette association et ont pour certains des spécialités en cardiologie et en gynécologie.

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone auprès d'assistantes qui sont à votre écoute et sauront vous conseiller.

Numéro de téléphone pour contacter cette association : 05.59.11.63.88 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 20 h et le samedi matin de 8h30 à 12h30.

TRAVAUX A L'EGLISE :

Comme nous l'avions déjà annoncé lors de l'ancienne mandature, nous devons réaliser de gros travaux pour consolider le seul bâtiment communal historique de la commune.

Afin de récolter des fonds, le 26 mai à 20 h 30, deux chorales ont généreusement offert leur participation. En effet, le quatuor INFLUENCES et nos voisins QUINZ'AMICS ont fait vibrer les murs de cette chapelle pour le plus grand bonheur des 80 personnes ayant pris place au sein de l'édifice. La somme de 1130 € a été récoltée.

Nous remercions l'ensemble des habitants présents, la compagnie de la Saligue, la cave d'Angèle et le directeur de SUPER U pour leur contribution à la réalisation de cette manifestation culturelle. Nous allons également mettre en ligne une cagnotte pour toutes les personnes qui souhaiteraient faire un don pour la réhabilitation de notre abbatale.

Je fais un don en faveur de la sauvegarde du patrimoine religieux, je peux bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1000 €.

Rappel des compétences de la CCLO au service des habitants :

COLLECTES SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES AGEES OU A MOBILITE REDUITE

Si vous avez plus de 70 ans ou êtes en situation de handicap avec des difficultés pour vous déplacer, nous proposons un service de collectes spécifiques à domicile.

- Pour les **gros mobiliers, gros électroménagers et matelas** : 2 m³ maximum, collecte le 3e mercredi du mois.
- Pour les **tailles haies et arbres (diamètre de moins de 15 cm)** : à déposer dans un sac non fermé ou en fagot d'un mètre maximum, collecte le 1er mercredi du mois.

Pour bénéficier du service, contactez le **05 59 60 95 42** au plus tard le vendredi précédant la collecte. Les déchets concernés sont à déposer sur le domaine public la veille de la collecte.

DES AIDES FINANCIERES POUR M'AIDER A RENOVER MON LOGEMENT

Labellisé France Rénov' par l'État, notre guichet habitat-énergie accompagne **tous les propriétaires, bailleurs ou occupants, et syndicats de copropriétaires**, qui souhaitent rénover leur logement ou leur immeuble, **quels que soient leurs revenus ou leurs projets de travaux** :

- **Rénovation complète ou partielle** d'une maison, d'un appartement ou d'une copropriété.
- **Réhabilitation de logements** vacants ou très dégradés.
- **Amélioration énergétique** (isolation, changement de système de chauffage, etc.).
- **Adaptation à la mobilité réduite** pour favoriser le maintien à domicile de personnes âgées ou porteuses de handicap (installation de monte-escalier, mise en accessibilité d'une salle de bain, etc.).

NE COMMENCEZ PAS VOS TRAVAUX SANS NOUS

Il est important de nous contacter dès le début de votre projet, avant même de demander des devis.

Pour obtenir des aides financières, les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs, ils doivent aussi respecter certains critères. Nous sommes là pour vous guider !

NOUS VOUS CONSEILLONS ET VOUS ACCOMPAGNONS GRATUITEMENT

Notre guichet habitat-énergie, c'est...

- Des conseils sur les types de travaux à envisager.
- Des visites à domicile possibles pour les rénovations globales.
- Des listes d'artisans **RGE** (label nécessaire pour demander une subvention).
- Une orientation vers les dispositifs d'aides financières adaptés et conseils administratifs.

Bien chez soi, **OPAH-RU**, Ma Prime rénov', certificats d'autonomie d'énergie... Les aides publiques diffèrent selon les logements, les travaux ou les revenus du ménage.

Chaque cas est particulier : nous sommes là pour vous diriger vers les bons dispositifs.

Plus de 1500 ménages sont accompagnés chaque année par notre guichet habitat-énergie pour la rénovation de leur logement.

CONTACTER LE GUICHET HABITAT-ENERGIE

Tél : 05 59 60 48 49

Mail : habitat-energie@cc-lacqorthes.fr